

Le Bimsa de février est disponible ! Au sommaire de cette édition : le portrait d'Haroon Rahimi, un vigneron alsacien au parcours extraordinaire, un grand dossier sur les élections MSA 2025, le point sur la situation des agriculteurs à Mayotte ainsi qu'une rencontre avec Alexandre et Oupette, vache égérie du SIA 2025.



Haroon Rahimi : de réfugié afghan à vigneron en Alsace

Le Bimsa réalise le portrait d'Haroon Rahimi, vigneron à Niedermorschwihr, près de Colmar. Né à Mazar-i-Sharif dans le nord de l'Afghanistan, il ignore tout du monde du vin quand il arrive en France à 18 ans. Séduit par cet univers sensoriel et poétique, le voilà aujourd'hui à la tête de son domaine.

Élections MSA 2025 : pourquoi voter ?

Le grand moment démocratique de la MSA approche. Du 5 au 16 mai prochain, l'institution organise des élections pour renouveler ses délégués cantonaux, essentiels à la défense des intérêts du monde agricole. Quel est le rôle des élus MSA ? Quels sont les défis des cinq années à venir ? Toutes les informations pour saisir les enjeux du scrutin.

Mayotte : après Chido, « c'est toute l'agriculture mahoraise qui est à terre »

Deux mois après le passage dévastateur du cyclone Chido, les conséquences sur l'agriculture du 101^e département français se

dévoilent encore. La MSA d'Armorique, qui gère la protection sociale des exploitants agricoles de l'île, ainsi que ses partenaires sur place, sont mobilisés pour les aider à y faire face.

Les articles complets, ainsi que d'autres sujets, sont à retrouver dans le numéro du mois de février 2025 du Bimsa, disponible sur lebimsa.fr.

À propos du Bimsa

Le Bimsa est le magazine national de la MSA. Il publie des reportages et des articles d'actualité sur l'agriculture, la santé, les jeunes, les seniors, la famille, la ruralité et la protection sociale. Une rédaction de six journalistes parcourt tous les territoires du pays pour offrir un panorama de la vitalité du monde rural et de la créativité de tous ceux qui y vivent, travaillent, grandissent, y élèvent leurs enfants ou y passent leur retraite.

À propos de la MSA

Avec 32,5 milliards d'euros de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.